

Kicklox reçoit son agrément officiel CIR / CII

Le Crédit Impôt Recherche (CIR) est une mesure mise en place par l'Etat Français pour soutenir les activités de recherches et développement. Les sociétés qui ont des dépenses en recherche expérimentale ou développement expérimental peuvent prétendre au CIR, qu'elle que soit leur taille, et le secteur sur lequel elles opèrent. Cela leur permet de déduire une partie de ces sommes de leurs impôts.

Il s'agit d'une aide fiscale visant à encourager, et soutenir les efforts des entreprises françaises en matière de recherche et développement. Les objectifs sont multiples : dynamiser l'embauche de profils scientifiques et techniques, accroitre la compétitivité des entreprises françaises, ou encore ... conserver des activités innovantes sur le territoires français.

« Pour Kicklox, l'obtention de l'agrément officiel du CIR, et CII était très important. Certaines entreprises allouent un gros budget de dépenses en R&D, et comptent sur le CIR pour réduire la facture. Par conséquent, elles s'entourent souvent de partenaires agréés, ce qui jusqu'à présent a parfois été un obstacle pour certaines collaborations. Nous souhaitions réellement pouvoir proposer cet avantage à nos clients. »

Kevin Muller – CEO & cofondateur de Kicklox.

Ce système parfois controversé, n'en reste pas moins très encadré. Pour bénéficier de cet agrément, il faut en faire la demandes, et justifier le fait que son activité peut y prétendre. C'est à dire qu'elle est directement liée à des travaux de recherches, ou de R&D. Il peut s'agir de son propre personnel, mais également de ses sous-traitants, d'où l'importance de bien choisir ses partenaires. Kicklox se place désormais comme un partenaire de choix.

« Au-delà de l'avantage fiscal que cet agrément peut apporter à nos clients, nous le prenons comme un gage de qualité de notre service. Nous travaillons dans la R&D, au quotidien, et faisons intervenir nos ingénieurs en freelances chez nos clients, grâce à notre plateforme basée sur l'IA. Cet agrément met également en évidence, et reconnait, notre statut d'acteur innovant. » Kevin Muller – CEO & cofondateur de Kicklox.

Avec ce nouvel atout, Kicklox entend bien poursuivre son évolution, et mettre l'accent sur le développement de ses relations commerciales avec les grands groupes. En effet, ce sont eux les plus gros consommateurs de R&D, vers qui Kicklox souhaite avancer pour continuer de porter les nouvelles formes de travail, parfois encore assez méconnues – ou en tout cas peu utilisées - de ces géants de l'innovation.